

Nous, enseignants du lycée Corneille de La Celle St-Cloud (78), réunis en heure d'information syndicale le 14/10/2021 avec la section SN-FO-LC, avons adopté la motion suivante, à l'unanimité des 23 présents.

Le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer, a décidé de détruire le baccalauréat et ses épreuves terminales, nationales, ponctuelles, anonymes et disciplinaires, pourtant garantes de la valeur du diplôme et de l'égalité de traitement entre tous les élèves.

Maintenant, il présente notre liberté pédagogique comme responsable des inégalités qu'il a créées et renforcées, et nous demande d'y renoncer de nous-mêmes, en définissant un Projet Local d'Évaluation (PLE).

Aucun collègue n'a autorité sur un autre et ne peut lui imposer ses choix pédagogiques.

Le PLE ne peut pas être mis en place contre notre volonté ni à notre place. Il faudrait qu'on se l'impose nous-mêmes ! Nous refusons d'entrer dans cette logique.

Nous refusons :

- de mettre en place ce PLE, local et donc inégalitaire,
- de définir nous-mêmes un carcan dans lequel nous renoncerions à notre liberté pédagogique,
- de devenir des fossoyeurs de la valeur nationale du diplôme du baccalauréat.

La définition du cahier des charges d'un bac local dans chaque lycée amplifie la course à l'autonomie des établissements, qui multiplie les hiérarchies intermédiaires et locales, ce qui n'est pas compatible avec nos statuts et le caractère national du service public, que la République doit garantir sur tout le territoire, dans le respect de l'égalité de traitement de tous les usagers.

Nous nous prononçons pour :

- **l'abandon total du Plan Local d'Évaluation,**
- **le rétablissement des épreuves terminales, nationales, ponctuelles, disciplinaires et anonymes du baccalauréat,**
- **la défense de nos statuts qui sont les garants de notre liberté pédagogique et du caractère républicain de nos enseignements.**

Concernant les absences d'élèves à des évaluations : nous ne pouvons compenser ces absences individuelles de façon systématique (sans moyens supplémentaires significatifs en mesure de permettre tous les rattrapages).

Concernant les fraudes : avoir fait de chaque évaluation (non-formative) une épreuve d'examen induit des difficultés ingérables de ce point de vue. C'est pourquoi **nous demandons l'abrogation de la réforme du baccalauréat**, et le retour aux épreuves terminales ponctuelles.

Nous demandons à nos représentants au Conseil d'Administration de notre lycée de lire cette motion lors de sa prochaine tenue.

Cette motion sera également lue en séance plénière ce jeudi 14 octobre.

Nous décidons de porter cette déclaration à la connaissance des collègues des autres établissements, que nous appelons à refuser eux aussi le PLE, comme l'ont déjà fait des collègues dans d'autres lycées du département, de l'académie et du pays.

Proposition est faite aux collègues de chaque salle (101, 102, 105, 107, 108, 109, 112) de ne rendre aucun document.